

PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DE RIOU GLASS LAUREAT DU PRIX COUP DE CŒUR DU JURY

Entreprise familiale, Riou Glass est un spécialiste français de la conception de solutions et produits verriers intelligents. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 259 M€ en 2023, en croissance de 27% par rapport à 2022. En 2024, Riou Glass comptait 1.048 collaborateurs, dont 948 en France.

En tant qu'ETI familiale et sous l'impulsion de Christine Riou-Feron à son arrivée à la présidence, Riou Glass a fait le choix d'associer l'ensemble des salariés présents en France à la croissance et au développement de l'entreprise. Pour la première fois en 2023, une ambitieuse campagne d'actionnariat salarié a été lancée au sein du Groupe. Des actions gratuites ont été distribuées et ce sont plus de 54% des collaborateurs qui ont choisi d'effectuer des versements volontaires.

Riou Glass a actionné trois leviers pour promouvoir l'actionnariat salarié au sein de l'entreprise. Tout d'abord, le Groupe a octroyé à chaque collaborateur un abondement à hauteur de 200€ bruts, sans condition de versement par le salarié. Ensuite, Riou Glass a mis en place un complément d'épargne au dispositif mis en place (PEG et PERECOG) sous forme d'abondement de 100% pour les versements de 0 à 500€ et de 50% pour les versements de 501 à 1.000€. Ainsi en investissant 1.000€ dans le FCPE Actions Riou Glass, le Groupe a complété le versement du collaborateur à hauteur de 750 € bruts, en plus des 200€ versés initialement. Enfin, un prix d'achat préférentiel a été instauré sur la valeur de l'action, permettant aux collaborateurs de bénéficier d'une décote de 20%. Cette décote a été appliquée à l'ensemble des sommes investies dans le FCPE (primes d'intéressement ou participation, versements personnels, abondement).